

SÉANCE EXTRAORDINAIRE du Conseil municipal de Grande-Rivière tenue à l'Hôtel-de-Ville, le **mardi 22 décembre 2022** de **18 h 00** à **19 h 30**, sous la présidence de son Honneur le maire Monsieur **Gino Cyr**. L'avis de convocation a été envoyée par courriel le 19^{ième} jour de décembre 2022.

SONT PRÉSENTS À CETTE ASSEMBLÉE LES CONSEILLERS SUIVANTS :

2022-12-22 Madame Lucie Nicolas, Messieurs Denis Anderson, Carol Moreau, Léopold Briand, Gaston Leblanc et Denis Beaudin.

Assistent également à la séance : Mesdames Marilyn Morin, greffière et Sandrine Bisson-Hautcoeur greffière en formation.

+++++

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

1. Adoption des prévisions budgétaires 2023 de la Ville de Grande-Rivière
2. Adoption des dépenses triennales
3. Période de questions
4. Levée de la séance

+++++

329.12-22 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023 DE LA VILLE DE GRANDE-RIVIÈRE

ATTENDU qu'en vertu de l'article 474 de la Loi sur les Cités et Villes, le conseil municipal doit préparer et adopter le budget de la municipalité pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

POUR CES RAISONS,

Il est dûment proposé par : Denis Beaudin

et résolu à l'UNANIMITÉ des membres présents

QUE : Le conseil municipal adopte, par les présentes, les prévisions budgétaires 2023 au montant de 7 351 700 \$ dont les détails sont les suivants :

CHARGES

- Administration générale 1 004 700 \$
- Sécurité publique 547 900 \$
- Transport..... 1 103 400 \$
- Hygiène du milieu..... 1 462 100 \$
- Santé et bien-être 64 000 \$
- Aménagement, urbanisme et développement 476 500 \$

- Loisir et culture.....	458 400 \$
- Frais de financement, Autres activités financières, Immobilisations et Fonds réservés	2 234 700 \$
TOTAL.....	7 351 700 \$

2022-12-22 **REVENUS**

- Taxes.....	4 254 048 \$
- Paiement tenant lieu de taxes.....	494 383 \$
- Transferts de droits.....	581 000 \$
- Transferts relatifs à des ententes de partage de frais et autres transferts.....	1 618 800 \$
- Service rendus.....	270 600 \$
- Imposition de droits.....	47 000 \$
- Intérêts	80 000 \$
- Autres revenus	5 869 \$
TOTAL.....	7 351 700 \$

Le Maire fait un résumé du budget

330.12-22 ADOPTION DES DÉPENSES TRIENNALES

Il est dûment proposé par : Gaston Leblanc
et résolu à l'UNANIMITÉ des membres présents

QUE : Le conseil municipal adopte le programme triennal des immobilisations suivant :

2023	↔	7 578 600 \$
2024	↔	6 808 700 \$
2025	↔	1 480 500 \$

----- **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire annonce que la période de questions doit seulement porter sur le budget ou le PTI.

331.12-22 LEVÉE DE LA SÉANCE

2022-12-22

Il est dûment proposé par : Gaston Leblanc
et résolu à l'UNANIMITÉ des membres présents

QUE : L'ordre du jour étant épuisé, la séance soit levée.

Le Maire approuve toutes les résolutions contenues dans le présent procès-verbal.

Gino Cyr, Maire

Marilyn Morin, Greffière

